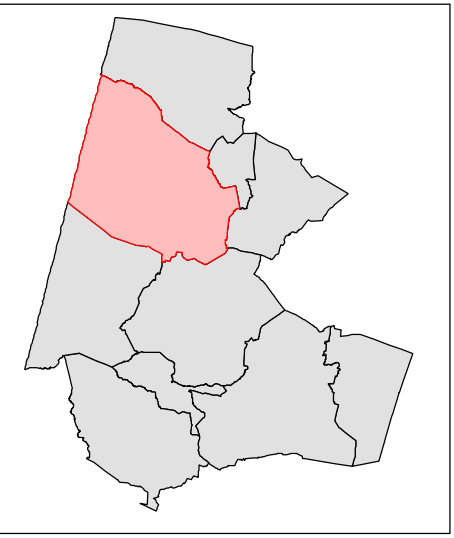


5.6a Zonage

Lit-et-Mixe

Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 09/12/2019
Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 15/05/2024
Dossier soumis à Enquête publique du 13/01/2025 au 14/02/2025
PLUI approuvé par D.C.C. du 30/06/2025



Légende

Type de zone

 1AUHa+;	 A	 Nbh; Nbp	 Ne	
 1AUHa; 1AUHb;	 Ap	 Nk	 Nx; Ny	
1AUHm; 1AUHs	 N	 NL; NLS	 UA; UAl; UAlc	
 1AUEx; 1AUEy;	 Nai	 Np	 UB; UBa; UBs;	
 1AUEx	 Ni	 Ner	 UBh; UBl	

Prescriptions

- ▶ Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - bôisement
- ▶ Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
- ▶ Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Espace boisé classé (forêt littorale)
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - entité boisée
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine pittoresque
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Habitats d'intérêt communautaire
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Zone humide
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - patrimoine naturel
- Secteur d'OCAP
- Axa Fort Incendie de forêt
 - Interface entre la zone d'axe fort incendie de forêt et les zones urbaines
- Rigue de Submersion Maritime
- Axa des zones inondables
 - Limites de la bande littorale de 150m (forêt de côte protégée à 200m)
 - Limite des espaces proches du rivage

Sources : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2024

Liste des emplacements réservés

Identifiant	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1	Commune	Reaménagement du carrefour entre l'avenue de la Côte d'Argent et la rue Henri Crouzet	384 m ²
2	Commune	Aménagement d'un carrefour	706 m ²
3	Commune	Aménagement d'un carrefour	705 m ²
4	Commune	Aménagement d'un carrefour	707 m ²
5	Commune	Aménagement d'un carrefour	1261 m ²
6	Commune	Création d'une voie de contournement	39 321 m ²
7	Commune	Aménagement de la rue de la Sablière	6 982 m ²
8	Commune	Prolongement de la VCI	13 880 m ²

Liste des emplacements réservés			
Identifiant	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1	Commune	Rèaménagement du carrefour entre l'avenue de la Côte d'Argent et la rue Henri Croiset	384 m ²
2	Commune	Aménagement d'un carrefour	706 m ²
3	Commune	Aménagement d'un carrefour	706 m ²
4	Commune	Aménagement d'un carrefour	707 m ²
5	Commune	Aménagement d'un carrefour	1263 m ²
6	Commune	Création d'une zone de contournement	3912 m ²
7	Commune	Aménagement de la rue de la Sablière	6887 m ²

